



# ImmoStat

GIE régi par les articles L.251-1 à L.251-23  
du nouveau Code du Commerce

**COMMUNIQUE POUR DIFFUSION IMMEDIATE**

## LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT AU T3 2016

Paris, le lundi 7 novembre 2016

### LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT RESTENT A 22% EN MOYENNE EN ÎLE-DE-FRANCE

**Le niveau moyen des mesures d'accompagnement** des transactions locatives de bureaux de plus de 1 000 m<sup>2</sup> en Ile-de-France **reste élevé, à 22,2% au T3 2016** contre 22,0% au trimestre précédent.

Les transactions de **bureaux supérieures à 5 000 m<sup>2</sup>** continuent à bénéficier d'un accompagnement plus important avec un différentiel de **+4 points au T3 2016** par rapport aux autres transactions.

Dans le même temps, **la durée ferme des transactions de plus 5 000 m<sup>2</sup> atteint en moyenne 9,3 ans au T3 2016** contre 5,9 pour les autres – en progression sur un an de 6% pour le premier segment, et stable pour le second.

Le taux moyen des mesures d'accompagnement varie d'un secteur de marché à l'autre, de **15,5% dans Paris Sud à 27,2% à La Défense**. Parmi les évolutions les plus importantes du trimestre, **on observe un reflux des accompagnements de -0,7 point à La Défense**.

Les informations utilisées dans le calcul de l'indicateur se basent sur les transactions réalisées par les membres du GIE. Ceci permet d'atteindre **une couverture sans équivalent de 74% de la demande placée** constatée sur les locations de plus de 1 000 m<sup>2</sup> au cours des 12 derniers mois (80% pour les locations de plus de 5 000 m<sup>2</sup>).

Vous pouvez suivre **@immostat** sur Twitter et retrouver tous les résultats du **T3 2016** en graphiques sur [www.immostat.com](http://www.immostat.com)

#### **A PROPOS DE L'INDICATEUR**

*En décembre 2014, le GIE ImmoStat a lancé un nouvel indicateur dédié au niveau moyen des mesures d'accompagnement en Ile-de-France. Cette nouvelle publication trimestrielle se tient un mois après les autres indicateurs et doit permettre aux professionnels de l'immobilier de mieux appréhender l'évolution des loyers.*

*Le niveau des mesures d'accompagnement est calculé sur les transactions locatives de bureaux de plus de 1 000 m<sup>2</sup> qui se sont tenues en Ile-de-France au cours des 12 derniers mois. Il prend en compte les franchises, les participations aux travaux ainsi que les loyers progressifs.*

*ImmoStat fournit des analyses des mesures d'accompagnement par secteurs, tranches de surface ainsi que par ville avec un historique remontant au T4 2012.*

#### **CONCERNANT IMMOSTAT**

*ImmoStat est un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) créé en 2001 par les principaux conseils en immobilier d'entreprise : BNP Paribas Real Estate, CBRE, JLL et DTZ opérant aujourd'hui sous la marque Cushman & Wakefield.*

*Grâce à ses règles communes de traitement, le GIE ImmoStat restitue des informations harmonisées à ses membres et fournit des statistiques homogènes sur l'offre, la demande et les prix aux acteurs de l'immobilier, qu'ils soient utilisateurs ou investisseurs.*

*Cette initiative originale renforce la lisibilité du marché et dote l'Ile-de-France d'un véritable organe de place qui contribue à son attractivité à l'international.*

#### **CONTACT**

*Laurent Maheu, Responsable d'activité | +33 7 64 08 83 26 | [laurent.maheu@immostat.com](mailto:laurent.maheu@immostat.com)*

**FIN DU COMMUNIQUE**

**###**